



Sommaire

Le mot du Président	4
Procès verbal de l'AG du 23 avril 2009	5
Organisation du Parc	10
Projets menés en 2009	16
Partenariats et soutiens à des projets régionaux	29
Promotion du Parc	33
Comptes 2009	38
Points forts 2010	42
Budget 2010	45



Le mot du Président



Une dernière ligne droite... pour un label !

Les années 2008 et 2009 ont été celles qui ont conduit à la signature de la convention liant les 29 communes du parc à l'association, une signature qui, au-delà d'un document contractuel ou d'un acte symbolique, constituait le signal fort d'une région liée à l'arrière d'un projet commun.

L'année 2010 est quant à elle celle qui doit conduire le Parc régional Chasseral (PRC) vers l'obtention de la reconnaissance ultime... à savoir celle de la Confédération.

En cette année olympique, il n'est pas question ici de n'obtenir qu'un diplôme. Avec le label, c'est l'or qui est visé.

Ainsi, grâce à l'immense travail effectué par l'association, grâce à la bienfaisance des projets menés, grâce enfin au sérieux avec lequel le dossier dans son ensemble a été conduit depuis près de 10 ans, le PRC sera reconnu comme parc d'importance nationale.

Le label qui sera décerné au PRC en janvier 2012 confèrera à la région toute entière notoriété et aura, mais surtout, lui donnera une reconnaissance fédérale qui lui permettra de se retrouver dans la cours des grands, un peu comme l'est une médaille d'or olympique pour un sportif de haut niveau.

Ce label, à l'image d'une marque de fabrique ou d'une AOC, permettra aux 29 communes membres du parc, de valoriser leurs particularités et aux divers acteurs régionaux, de mettre en valeur leur savoir faire au fil des 10 ans à venir.

C'est là un succès que nous devons aussi à toutes celles et ceux qui nous ont soutenu dans nos démarches. Merci du fond du cœur.

**Michel Walthert, Président de l'association
« Parc régional Chasseral »**

Procès-verbal de l'Assemblée générale, 23 avril 2009, au CIP, Tramelan

Présents : 63 personnes ont signé les listes de présence

Excusés : 64 personnes

Président : Michel Walthert

Secrétaire : Fabien Vogelsperger

1 Salutations et nomination des scrutateurs

Il est 20h05 lorsque Michel Walthert ouvre l'assemblée en remerciant les participants de leur présence. Monsieur Walthert salue les représentants des communes, les députés et le préfet, les représentants des services cantonaux ainsi que les représentants de la presse. Il salue tout particulièrement Viviane Vienat qui vient de rejoindre l'équipe du Parc et Benoît Couchepin qui apporte ses conseils en matière d'information. Il transmet les salutations de Monsieur Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat.

De nombreuses personnes se sont excusées. Vu leur nombre, le Président renonce à les citer.

Monsieur Beat Scheidegger, conseiller municipal de

Tramelan apporte ses salutations. Il souligne l'intérêt de Tramelan pour le Parc. C'est un projet qui dégage des perspectives pour la région et qui met en œuvre une solidarité intercommunale.

Michel Walthert présente ensuite l'ordre du jour qui est accepté. Messieurs Max Kaspar et Michel Gigon sont désignés comme scrutateurs.

2 Adoption du PV de l'AG du 13 novembre 2008

Le PV de l'assemblée du 13 novembre 2008 à Courtelary est accepté avec applaudissements.

3 Rapport du Président

Le Président informe l'assemblée que la convention entre les 29 communes et l'association « Parc régional Chasseral » vient d'être signée l'heure précédente.

Il jette un regard rétroactif sur la campagne d'information qui a été menée en 2008. Il constate également que le message porté par le Parc est aujourd'hui mieux perçu. Les décisions dans les communes ont toujours été emportées avec une large majorité. Au Parc de montrer qu'il est à la hauteur des attentes.

4 Election du comité

Alain Ducommun, remercie Michel Walthert du travail déjà mené et propose à l'assemblée de le reconduire à la présidence du comité. L'assemblée reconduit Michel Walthert à la présidence par applaudissements. Ce dernier remercie l'assemblée de sa confiance.

Les autres membres du comité sont également nommés en bloc par applaudissements. Il s'agit de :

Représentants des communes:

Luc-Olivier Bauer, Sandra Burger, François Christen, Alain Cosandier, Frédéric Cuche, Blaise Jan, Pierre Jeanneret, Beat Scheidegger, Willy Sunier, Franz Tschannen, Michel Walther

Représentants des associations, bourgeoisies et groupes d'intérêts

Henri Baumgartner, Alain Ducommun, Roger Stauffer, François Vauthier, Katherine Von Ah, Michel Voutat

Membres choisis pour leurs compétences:

Marc-Eric Amstutz, Jacques Girardin, Max Kaspar

Associations régionales avec voix consultative:

Francis Daetwyler, André Rothenbühler,

Invités permanents:

Bernard Aellen, Pierre Mosimann

5 Nomination d'un organe de contrôle

La fiduciaire A.Rettenmund – FIDUFISC SA à Bienne est nommée comme organe de contrôle à l'unanimité par un levé de main.

6 Comptes 2008

Les comptes 2008 sont présentés.

Les charges de personnel liées à la réalisation de projets sont imputées sur les investissements sur la base d'un comptage des heures.

Les comptes 2008 présentent 764'014 CHF de dépenses pour des ressources de 889'137 CHF.

L'excédent de ressources est provoqué par la décision de la Confédération d'apporter un soutien financier sur tout l'exercice 2008 en septembre 2008 seulement. Le Parc n'a donc pas pris de risques tant que cette décision n'était pas connue et a ainsi développé moins de projets et d'activités que prévu.

Les comptes ont été vérifiés le 25 mars 2009 par Madame Nadine Terrettaz, Villiers et Monsieur Thomas Schwab, La Neuveville. Ils recommandent leur approbation.

Sur cette base les comptes sont approuvés sans opposition par un levé de main.

7 Programme 2009

Fabien Vogelsperger présente quelques projets qui feront l'objet d'un travail important en 2009 :

- Pâturages boisés, définition du rôle du Parc et priorisation de l'action par zones
- Réseau écologique du Vallon de Saint-Imier : première année de mise en œuvre
- Bâtiment multifonctions aux Savagnières : appui du Parc à la conception du projet
- Autonomie énergétique : rôle du Parc, perspectives
- Classes vertes et campagnes éducatives : préparation des lignes d'activités
- Chemin des Anabaptistes : coordination et appui au projet. Daniel Geiser précise que le projet de construction d'une passerelle au Pont des Anabaptistes a obtenu un soutien financier du Conseil exécutif du canton de Berne
- Gestion de la mobilité des visiteurs
- Réponse aux sollicitations et constructions de partenariats.

8 Budget 2009

Le budget 2009 prévoit 1'000'000 CHF de dépenses dont 175'000 de frais de fonctionnement et 825'000 d'investissement sur projet. Les ressources s'élèvent également à 1'000'000 CHF dont 200'000 CHF restent à négocier.

La baisse des dépenses dans le domaine de la nature et du paysage est relative dans la mesure où se sont les autres domaines d'activités du Parc qui voient leur ligne augmenter. Globalement on peut constater un équilibre entre les trois pôles, nature, économie et éducation à l'environnement.

De fortes ressources sont attendues des villes-portes. Les ambitions affichées sont peut-être élevées mais des négociations sont en cours avec Bienne sur cette base.

Suite à ces remarques, le budget 2009 est accepté à l'unanimité.

9 Informations

Le président souligne l'importance que prennent les parcs en Suisse avec la campagne de promotion des Parcs que va lancer Suisse Tourisme.

Il souligne également l'important travail que devra mener Viviane Vienat pour développer les projets tout particulièrement ceux liés à l'éducation à l'environnement. Il conclut par « le Parc existe ».

10 Divers

Les personnes présentes interviennent sur les points suivants :

L'accès à Chasseral est évoqué. Le représentant de l'ATE pose la question d'un intérêt éventuel à développer une journée sans voiture. Les questions relatives à la route de Chasseral relèvent désormais du canton de Berne. Par ailleurs, il est rappelé que les prestataires desservis par cette route ont déjà été interrogés sur une telle idée en 2004 et ont émis une réponse négative.

L'ancien télésiège est également évoqué. Aujourd'hui il est entièrement démantelé. Des idées circulent sur un accès par câble à Chasseral mais il n'y a rien de concret à ce jour. Toutefois les personnes souhaitant s'investir sur de telles perspectives sont invités à se faire connaître du Parc.

Suite à une question, le président précise que les personnes qui ont été nommées au comité, le sont personnellement et n'ont pas de remplaçant. Le Parc veillera à ce que les communes soient bien informées,

notamment au travers du bulletin d'information, du journal du Parc, et d'une séance spécifique d'information.

Après ces quelques interventions, le président remercie le personnel, Anne-Lise Lecomte et Kuno Moser qui après 8 ans d'implication viennent de quitter le comité, les nouveaux membres du comité, les membres des commissions et des groupes de travail.

La séance est levée à 21h35 et est suivie d'un apéritif.



Signature de la convention entre les 29 communes et l'association Parc régional Chasseral , 23 avril 2009, CIP, Tramelan

Organisation du Parc



Le Parc régional Chasseral reconnu comme « candidat parc naturel régional » par la Confédération depuis septembre 2008 a adapté ses structures conformément aux directives fédérales.

La signature de la convention « communes-parc »

La convention « communes – parc » est le document de base du Parc. Elle mentionne toutes les communes membres, définit les engagements respectifs de l'association « Parc régional Chasseral » et des communes membres jusqu'en 2021 et rappelle les trois objectifs stratégiques du Parc à savoir :

- Préserver et mettre en valeur la qualité de la nature et du paysage
- Renforcer les activités économiques axées sur le développement durable
- Développer l'information, l'éducation à l'environnement, les partenariats et la recherche

Cette convention a été soumise aux législatifs communaux des 29 communes qui forment le Parc en décembre 2008.

La signature formelle de ce document a eu lieu le 23 avril 2009 au CIP à Tramelan. Cela a été un moment symbolique important puisque des représentants de toutes les communes du Parc ont eu l'opportunité de se rencontrer.

La représentation majoritaire des communes au comité de l'association « Parc régional Chasseral »

Une des conditions des directives fédérales est « la représentation déterminante des communes dans l'organe responsable » du Parc, en l'occurrence le comité de l'association « Parc régional Chasseral ».

Ainsi le comité, composé dans la version initiale de 13 membres, puis de 15 lors d'une première réorganisation a été porté à 21 membres dont 11 représentants des communes.

Toutes les communes n'ont donc pas un représentant, mais il leur a été proposé de s'organiser par groupe pour nommer un représentant. Le comité se compose comme suit :

Représentants des communes:

Luc-Olivier Bauer, *Représentant d'Enges et de Lignières*

Sandra Burger, *Représentante de Plagne, Vauffelin, Romont, La Heutte, Péry et Orvin*

François Christen, *Représentant de La Neuveville*

Alain Cosandier, *Représentant de Chézard-St-Martin, Cernier, Villiers, Le Pâquier et Dombresson*

Frédéric Cuche, *Représentant de Chézard-St-Martin, Cernier, Villiers, Le Pâquier et Dombresson*

Blaise Jan, *Représentant des communes*

Pierre Jeanneret, *Représentant de Saint-Imier*

Beat Scheidegger, *Représentant de Tramelan et Mont-Tramelan*

Willy Sunier, *Représentant de Lamboing, Diesse, Nods et Prêles*

Franz Tschannen, *Représentant de Cormoret, Villeret, Renan et Sonviller*

Michel Walther, *Représentant de Courtelary, Cortébert, Corgémont et Sonceboz-Sombeval*

Représentants des associations, bourgeoisies et groupes d'intérêts

Henri Baumgartner, *Représentant des sociétés de chasse*

Alain Ducommun, *Représentant des associations environnementales*

Roger Stauffer, *Représentant des agriculteurs*

François Vauthier, *Représentant des bourgeoisies*

Katherine Von Ah, *Représentante des associations touristiques*

Michel Voutat, *Représentant des prestataires touristiques*

Membres choisis pour leurs compétences:

Marc-Eric Amstutz, *Actif dans la vie publique du Val-de-Ruz*

Jacques Girardin, *Secrétaire du cercle forestier du Jura bernois*

Max Kaspar, *Directeur de Ciments Vigier SA*

Michel Walther, *Président du Parc depuis 2001*

Associations régionales avec voix consultative:

Francis Daetwyler, *Association régionale Centre-Jura et RUN*

André Rothenbühler, *Association régionale Jura-Bienne*

Invités permanents:

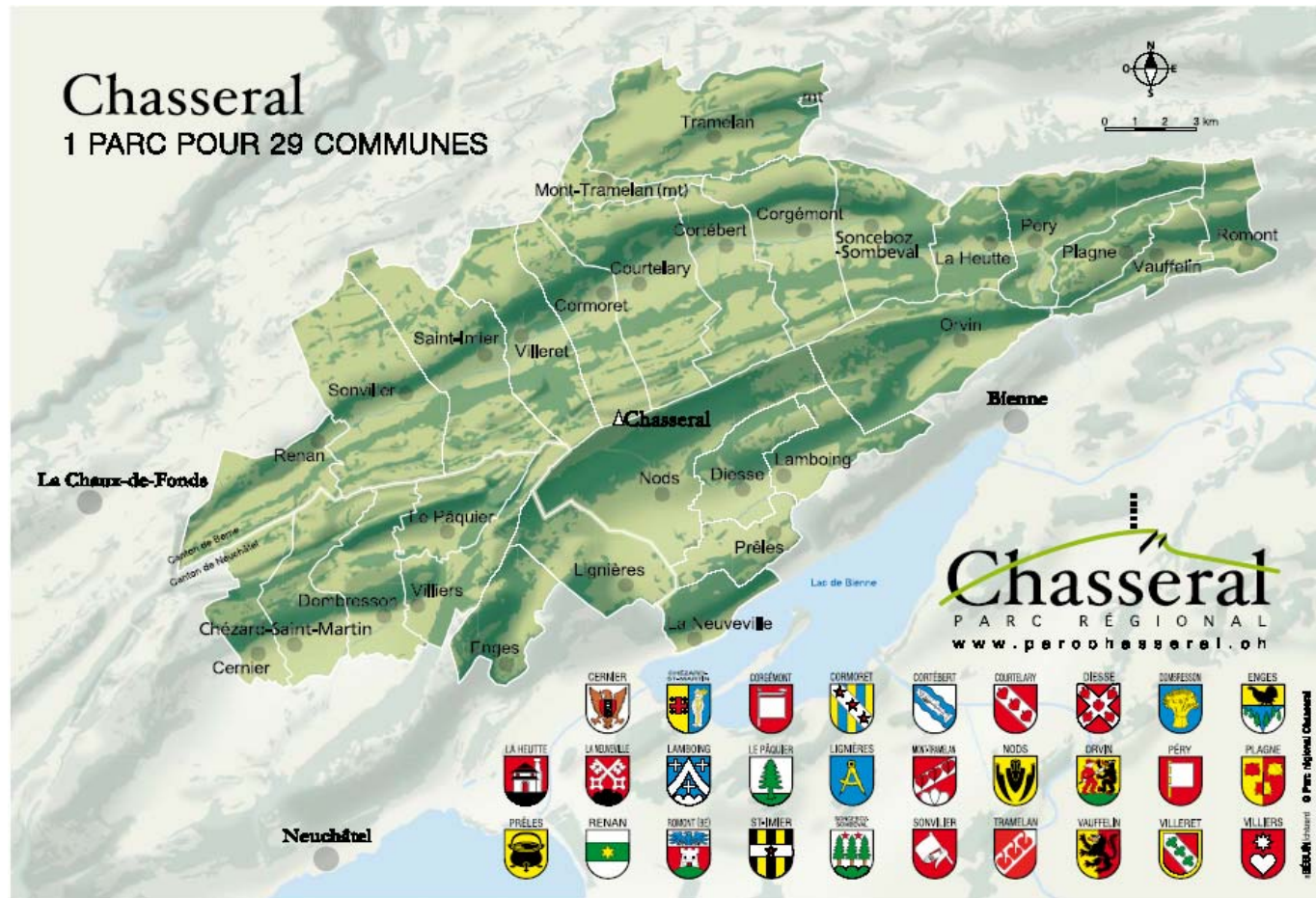
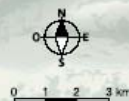
Bernard Aellen, *Responsable des Parcs pour le Canton de Neuchâtel*

Pierre Mosimann, *Responsable francophone du canton de Berne pour le Parc Chasseral*



Chasseral

1 PARC POUR 29 COMMUNES



Chasseral
PARC RÉGIONAL
www.parcchasseral.ch

© Parc Régional Chasseral

La rencontre des communes

Afin de renforcer l'information sur les activités menées par le Parc, les 29 exécutifs communaux ont été conviés à une séance le 18 novembre 2009 à Lamboing. Vingt quatre communes étaient représentées. Ce type de séance spécifique aux communes sera repris les années futures.

Les nouvelles commissions

L'association « Parc régional Chasseral », créée en 2001, s'était dotée de 7 commissions thématiques : agriculture, sylviculture, environnement, transport, tourisme, finances et partenariat, charte. Ces commissions se sont fortement impliquées dans l'amorce des premiers projets menés par le Parc. Cet engouement initial s'est ensuite quelque peu tassé, dès lors que les projets prévus étaient mis en œuvre. Toutefois, des commissions sont primordiales puisqu'elles permettent d'ajuster au mieux les activités du Parc. Afin de leur redonner du dynamisme elles ont été fondues en trois nouvelles commissions thématiques :

- La commission « nature, paysage et patrimoine »
- La commission « économie axée sur le développement durable »
- La commission « éducation au développement durable, culture et communication »

Ces commissions regroupent plus de personnes et ont une vocation de conseil et d'orientation stratégique et non plus de mise en œuvre de projets. Elles se sont réunies pour la première fois fin janvier - début février 2010. Une quatrième commission a également été organisée, mais uniquement avec des membres du comité. Il s'agit de la commission « charte » dont la vocation est la préparation du document qui devra être soumis à la Confédération pour obtenir le label de Parc.



Une équipe opérationnelle agrandie

Dans le cadre de la convention-programme conclue avec les cantons de Berne et de Neuchâtel, de nombreux projets ont été mentionnés. Il appartient au Parc de les mener à terme dans les délais convenus. C'est pour cela que l'équipe opérationnelle du Parc a été renforcée. Viviane Vienat a ainsi rejoint le Parc en avril 2009 pour s'occuper des projets d'éducation au développement durable.

L'équipe du Parc était composée comme suit en 2009 :
(de gauche à droite sur la photo) :

- **Guillaume Davot**, chargé de mission (tourisme, produits du terroir, transport, site Internet)
- **Viviane Vienat**, chargée de mission (école, éducation au développement durable, animations)
- **Gaëlle Paratte**, secrétariat, comptabilité : 40%
- **Fabien Vogelsperger**, directeur (administration, communication, nature et paysage)

En août 2010, Anatole Gerber rejoindra l'équipe du Parc pour s'occuper des projets nature, paysage et patrimoine.



Projets menés en 2009



Les pâturages boisés

Les pâturages boisés constituent plus d'un tiers de la surface du Parc, soit près de 10'000 ha.

Ils forment le paysage typique de nos contrées et sont un vecteur d'attraction des visiteurs. Ils constituent également des milieux abritant de nombreuses espèces animales comme végétales. Pourtant des menaces pèsent sur ces pâturages qui évoluent soit en prairie ouverte, soit en forêt. Cette évolution est provoquée par la diminution du nombre d'exploitants agricoles les 15 dernières années (globalement -20%), la pression économique exercée sur l'agriculture, et les changements dans la politique agricole.

Or, si la région a choisi de se doter de l'outil « parc naturel régional » c'est parce qu'elle a la volonté de préserver ses paysages, ses richesses naturelles et aussi des exploitations agricoles et sylvicoles qui ont façonné son identité. Il appartient donc au Parc d'être actif dans ce sens.

En 2009, la bourgeoisie d'Evilard a mené des travaux contre la reforestation de certaine partie du pâturage de la métairie d'Evilard. Le Parc a été sollicité pour mobiliser le soutien du Fonds du Suisse Paysage qui a couvert le déficit des travaux.

L'élaboration d'un plan de gestion intégré pour certains pâturages de l'anticlinal, en collaboration avec la bourgeoisie de Bienne, s'est poursuivi avec l'appui technique du bureau spécialisée « Sylpastor ». Des travaux de réouverture ont également été réalisés sur le pâturage du Crosat au Pâquier.

Le Parc a pris de nombreux contact avec les milieux concernés par les pâturages boisés dont la commission des pâturages boisés du Jura bernois (des contacts seront également pris en 2010 avec la commission équivalente sur Neuchâtel) pour voir comment il serait possible d'intervenir à large échelle.



Sauvegarde du Grand Tétrás à Chasseral

Des interventions forestières sur près de 11 ha ont été réalisées en 2009 dans la réserve forestière soit près de 40 ha traités depuis le début du programme.

L'Alouette Lulu à Chasseral

De ce passereau au nom sympathique, il ne subsiste qu'une petite douzaine de couples sur les pâturages secs et d'altitude du Chasseral. Des mesures ont été proposées aux propriétaires et exploitants : favoriser la pousse d'arbres isolées, mise en place de murgiers (tas de pierre) pour favoriser l'alimentation de l'oiseau. Deux contrats précisant ces mesures et leurs modalités de réalisation ont ainsi été validés en 2009 entre le propriétaire, l'exploitant et le Parc, soit trois contrats depuis le début du projet. Les actions à venir se concentreront sur le maintien de pâturages secs.

Réintroduction du Sabot de Vénus à Chasseral

Ce projet progresse au rythme de la croissance des plantules de cette orchidée qui veut et sait se faire choyer...

L'inspection de la protection de la nature du canton de Berne a octroyé l'autorisation d'utiliser des plantules de Sabot de Vénus provenant de la région du Hauenstein (BL) ce qui va permettre d'augmenter les chances de réintroduction lors des futures plantations sur les sites.

La Bourgeoisie de La Neuveville a également entrepris par ses propres moyens des travaux forestiers pour favoriser les conditions optimales à la plante encore existante ainsi que dans les zones largement occupées par le Sabot de Vénus il y a seulement quelques dizaines d'années.



Réseaux écologiques

Un réseau écologique est destiné à favoriser la faune et la flore en protégeant les habitats de qualité et en les connectant. Il s'adresse aux exploitants agricoles soumis à la législation des paiements directs. Ils peuvent ainsi, sur une base volontaire, déclarer des surfaces pour lesquelles ils respectent les prescriptions du réseau et être rétribués pour cette prestation. Les agriculteurs contribuent ainsi activement à la protection de la nature et du paysage.

Le Parc est le porteur du réseau du Vallon de Saint-Imier qui est en œuvre depuis 2009. Il concerne toutes les communes allant de Renan à Péry ainsi que Mont-Tramelan, Tramelan et la Ferrière. Nonante exploitants agricoles sur les 300 potentiellement concernés y participent déjà. Près de 600 hectares font ainsi partie du réseau dont une grande part concerne des pâturages boisés.

Le Parc soutient également la planification du réseau écologique des Vieux-Prés sur les hauts du Val de Ruz.



Le Chemin des Anabaptistes

Le Chemin des Anabaptistes est un itinéraire pédestre de deux jours qui valorise le patrimoine historique, culturel et paysager de l'histoire des Anabaptistes dans la région.

Il comprend trois volets complémentaires :

- La réalisation d'une passerelle au lieu dit « Pont des Anabaptistes ». Cette initiative est portée par un groupe de travail de la communauté anabaptistes et est à l'origine du projet. La passerelle sera construite pendant l'été 2010 et intégrée au réseau des chemins pédestres.
- Des mesures paysagères tout le long du tracé : plantation d'arbres, remise en état de murs de pierres sèches, allées. Les premières réalisations sont prévues pour 2010.
- Une offre touristique pour marcheurs et curieux de l'histoire et des religions. L'offre propose une marche de deux jours avec hébergement, visite des lieux historiques et documentation. Un flyer a été réalisé en 2009.

Ce projet réunit de nombreux partenaires fortement motivés : membres de la communauté Anabaptistes, historiens de ViaStoria, organisme spécialisé sur la valorisation des chemins historiques, spécialistes du paysage de la Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage, responsable des chemins pédestre bernois, ingénieur du bureau d'études en écologie Natura.

Le Parc coordonne ces nombreuses volontés pour arriver à une réalisation attractive, spécifique à notre région et respectueuse des hommes, de l'histoire et de l'environnement.



Excursions accompagnées et journées thématiques

39 sorties ont eu lieu en 2009 totalisant 666 personnes. Ce résultat s'explique par un travail sur la qualité et le positionnement des offres.

9 de ces excursions étaient des sorties de groupes (entreprises, organisations, hautes écoles, etc...) et 15 des journées thématiques. Ces dernières correspondent à des journées internationales (journée du conte, nuit de la randonnée...). Elles sont gratuites pour le public puisque financées par le Parc. La nuit de la chouette est celle qui a totalisé le plus d'inscriptions (90 participants) ; le succès a été tel qu'une deuxième sortie a été organisée.

Le Parc travaille depuis plusieurs années avec des guides-interprètes du patrimoine, des accompagnateurs en montagne et des spécialistes pour proposer des excursions accompagnées. Celles-ci s'adressent aux particuliers et aux groupes intéressés à découvrir la nature et la région de manière ludique.

Les thèmes proposés au printemps et en été vont de la cuisine sauvage à la balade dessin en passant par une chasse aux trésors de la nature pour les familles. En hiver, ce sont des randonnées en raquette pour apprendre à reconnaître les traces animales et sensibiliser à la fragilité de la nature (programme 2010 en fin de rapport).

Le Parc a organisé pour la première fois, en juin, une formation continue pour les guides sur le thème de la flore et de la géologie de la région.



1^{ère} journée de randonnée pour personnes handicapées

Se retrouver en pleine nature, loin du goudron, pour des personnes handicapées est désormais chose possible. La preuve au Chasseral où la première journée de randonnée pour les personnes à mobilité réduite a été un vrai succès en octobre dernier. Grâce à des chaises roulantes tout terrain, les joëlettes, 15 personnes handicapées et une vingtaine d'accompagnants ont partagé une promenade, sur des sentiers parfois escarpés, dans la joie et la bonne humeur.

Cette aventure est née de la collaboration entre GSAB Aventures, spécialiste du sport adapté, le Parc régional Chasseral et 9 institutions des cantons du Jura, Berne, Neuchâtel et Vaud.

Malgré une météo capricieuse, des sourires se lisaient sur toutes les lèvres, celles des personnes handicapées, celles des personnes en réinsertions venues bénévolement porter les joëlettes et celles des organisateurs.

Forts de ce succès, GSAB Aventures et le Parc régional Chasseral prévoient de développer ensemble un nouvel événement de sport adapté pour les familles lors des Journées européennes des Parcs le lundi 24 mai 2010.



Parcours VTT

Le réseau actuel a été entretenu. Quelques déprédations sont toujours constatées mais dans l'ensemble le balisage reste intact.

L'intégration de certains tronçons en 2008 au projet Suisse Mobile a permis d'augmenter sensiblement la fréquentation des parcours.

La commune de Saint-Imier a mandaté le Parc en 2009 pour la réalisation d'itinéraires VTT locaux.

Offres locales Suisse Mobile

2 parcours VTT et 4 itinéraires pédestres ont été ajoutés sur la plate forme Suisse Mobile www.suissemobile.ch. Ce site est la référence des activités de mobilité douce pour la Suisse



Réseau équestre

Le Parc soutient toujours l'Association de Réseau Equestre de Chasseral. Des améliorations ont été apportées au réseau.

La traditionnelle sortie équestre du mois de mai s'est déroulé au départ du Vallon de Saint-Imier en direction de la Métairie de le Gentiane.

Des nouveaux systèmes d'ouverture de portail ont aussi été posés sur des chemins de Chasseral.



Les chemins et la circulation automobile de loisirs

Les communes de Corgémont, Cortébert, Courtelary et Nods ont décidé de s'organiser pour améliorer l'accès aux métairies de l'anticlinal de Chasseral par un goudronnage. Ce projet devrait améliorer le quotidien d'une douzaine d'exploitations agricoles. Il correspond également à la volonté marquée dans le plan directeur Chasseral de chercher à améliorer et à concentrer la circulation sur un axe principal.

Le Parc a été sollicité par la commission intercommunale pour apporter son appui au concept de circulation des automobiles de loisirs sur tout le secteur concerné.

Le Parc a proposé de se baser sur les principes suivants :

- Signalisation touristique d'un seul accès par métairie
- Concentration du stationnement à des places bien délimitées

- Proposition de restriction volontaire de circuler sur une section très sensible et encouragement par la signalisation adéquate à rester sur le chemin goudronné.

Ces propositions ont été reprises dans le concept de circulation porté par les communes. Ce concept sera accessible à tous lors du dépôt de permis de construire nécessaire à cette amélioration du chemin.



Ligne de bus « Nods – Chasseral »

L'utilisation de la ligne de bus Nods Chasseral se renforce au fil des ans :

Fréquentation	2009 : 760 personnes (+ 27 %)
	2008 : 600 personnes
	2007 : 444 personnes
	2006 : 204 personnes
	2005 : 150 personnes
	2004 : 250 personnes

Sur la base de ces résultats, la Banque Raiffeisen de Chasseral a renouvelé son soutien financier pour l'année à venir. Une analyse détaillée des statistiques montre toutefois qu'une offre supplémentaire en milieu de journée serait pertinente ainsi qu'une extension à la semaine entière.



La conférence régionale des transports apporte son appui technique pour le développement de cette offre ainsi que celles des autres lignes à vocation touristique comme Saint-Imier/Chasseral ou Bienne/Orvin/Les Prés-d'Orvin ainsi que pour la réflexion pour une liaison Saint-Imier - Val de Ruz - Neuchâtel.

La difficulté principale pour les lignes de transport à vocation touristique est l'absence de soutien financier cantonal : le déficit d'exploitation doit être assuré par le promoteur.

Dépliant Lignes et chemins

Ce dépliant rencontre toujours un accueil positif dans les foires et offices de tourisme. Il est à noter que le dépliant 2010 a déjà été préparé en 2009 afin d'être présent sur les foires touristiques de l'hiver (30'000 exemplaires). La nouveauté est la présentation sur ce dépliant des excursions proposées par les guides et des journées thématiques.

Ce dépliant est cofinancé par les transporteurs régionaux et par l'ATE.

Le programme d'autonomie énergétique

En 2009, le bureau Planair, a obtenu l'appui des cantons de Berne et de Neuchâtel pour affiner et vulgariser un outil informatique du bilan énergétique global de plusieurs communes. Cet ajustement se fera en 2010 sur le territoire du Parc.

Parallèlement un groupe de travail réunissant des personnes motivées par les politiques énergétiques s'est penché à plusieurs reprises sur les questions liées au label Cité de l'énergie, aux conceptions directrices de l'énergie, et aux possibilités de projet communs à plusieurs communes comme par exemple le « re-lamping ».

Il s'avère que tous ces projets sont complexes autant pour la technique que pour l'organisation ou pour situer le niveau idoine d'intervention du Parc. Un mandat sera confié en 2010 à l'association régionale Jura-Bienne pour affiner la faisabilité des projets évoqués ainsi que le rôle du Parc.



Classes découVERTES Chasseral

Le Parc régional Chasseral a lancé en septembre 2009 une nouvelle offre de classes vertes et de courses d'écoles, les classes découVERTES Chasseral. Ce projet concrétise le concept « camps verts », né d'une initiative intercommunale de Tramelan et de Saint-Imier en 2007.

3 semaines modulables sont proposées : la semaine énergie, la semaine nature et la semaine gourmande. Le Parc propose aussi plusieurs courses d'écoles à thème. De plus, il collabore avec les enseignants désireux de construire un séjour sur mesure.

La première course d'école a eu lieu en décembre avec une classe de Saint-Imier. Le Parc a reçu jusqu'à présent 20 demandes pour des séjours en hiver et au printemps 2010, des classes enfantines au post-obligatoire (état : février 2010). La moitié des enseignants intéressés viennent de Suisse-allemande.

Les propositions de séjour ont été élaborées avec une cinquantaine de prestataires (hébergeurs, agriculteurs, artisans, guides et autres personnes-ressources) répartis sur tout le territoire du Parc.



Animations pour les classes

Le Parc propose des animations pour les écoles de la région ou les classes en course d'école/camp. Les enfants peuvent par exemple partir à la découverte des fossiles, des plantes comestibles ou des légendes de la région avec un animateur breveté et expérimenté. En tout, 8 thèmes sont proposés. Les animations sont gratuites pendant l'année scolaire 2009-2010.

3 animations ont eu lieu à titre de test en automne et en hiver 2009. L'écho des enseignants et de leurs élèves a été très positif. Un pool d'animateurs a donc été constitué et une formation d'une journée et demi aura lieu au printemps 2010 pour peaufiner les différentes animations.

La Semaine du goût

Le Parc participe à l'événement national qu'est la Semaine du goût depuis 2005. Il invite les classes à (re)découvrir les produits du terroir de la région à cette occasion.

10 classes, un peu moins qu'en 2008, ont profité des 9 animations gratuites proposées en septembre 2009. Les élèves ont ainsi pu assister à la fabrication de glaces à la ferme, cuisiner des champignons, visiter une fromagerie de Tête de moine AOC ou encore découvrir des plantes comestibles.



Partenariats et soutiens à des projets régionaux



Bâtiment multifonctions aux Savagnières

Le Parc a intégré le projet de Maison Chasseral-Les Savagnières avec les communes de Saint-Imier, Savagnier et les Bugnenets-Savagnières SA.

Il s'agit de construire un bâtiment servant en hiver, de salle de pique nique pour les skieurs et de lieu d'accueil de classes et en été, de lieu d'accueil de classes.

Ce lieu se veut un espace de découverte du Parc pour les écoles venant en semaine blanches ou vertes.

En 2009, le travail a consisté à évaluer les besoins, à finaliser les plans et à débiter la recherche de fonds.



Espaces nordiques

Des nouveaux supports de communication ont été mis en place pour l'Espace nordique Prés-d'Orvin Nods Chasseral. Il s'agit de brochures, sets de tables et de panneaux qui seront valables deux ans. Le Parc a apporté un appui pratique (contenu, recherche de financement...).

Le Parc a aussi aidé l'Espace nordique Erguël dans sa recherche de fonds pour l'acquisition d'une machine de traçage des pistes.

Le Parc a également continué de donner de l'information aux visiteurs concernant les activités hivernales et le dérangement de la faune.



Hôtel Twannberg

Le Parc a ajouté l'Hôtel et la nouvelle piste de fond (Macolin <> Twannberg) sur les supports de communication de l'Espace nordique Prés-d'Orvin Nods Chasseral.

A la demande de la commune de Lamboing, le Parc a aussi participé à la réflexion sur une nouvelle ligne de bus « Lamboing <> Hôtel Twannberg <> Douanne ».

Crête de Chasseral

Des poubelles classiques et des poubelles à PET ont été installées le long de la crête et autour de l'Hôtel à Chasseral. La Famille Frésard, la Société de Développement de Nods, les communes de Nods et Cormoret ont soutenu ce projet.

Le Parc a ainsi coordonné cette initiative d'un prestataire privé.



Collège de Derrière Pertuis

L'ancienne école de Derrière-Pertuis accueillera probablement prochainement à nouveau des élèves. L'initiative vient de l'Association pour le Développement de Derrière-Pertuis. Celle-ci propose de transformer l'ancienne école en bâtiment d'accueil pour les classes vertes et classes blanches. Le Parc régional Chasseral conseille l'Association et contribue à la mise en réseau du projet avec d'autres acteurs du domaine et/ou de la région.

Mille mètres sur Terre

Sous ce titre, une installation sonore dans le Verger des Breuils, à Evologia, Cernier dans le cadre des jardins musicaux qui accueillent chaque année près de 15'000 visiteurs. Le Parc a apporté sa caution (logo, journal du Parc) à cette manifestation qui dégage de riches perspectives pour l'interface nature et culture.

Agritourisme

La FRI (Fondation Rurale Interjurassienne) a initié la mise en place d'un groupe de travail chargé de développer l'agritourisme. Le Parc y participe. Un programme a été élaboré avec de solides perspectives. Des contacts sont en cours pour sa mise en œuvre. La FRI a ainsi pu organiser un forum sur la question en 2009. Une association de promotion du tourisme rural devra voir prochainement le jour.

Dombresson

La commune de Dombresson a mis en place une commission du Parc régional Chasseral. Elle est chargée de dynamiser les initiatives locales en lien avec ses axes de travail. Une première rencontre a permis un bon

échange d'information et de dégager quelques perspectives, comme par exemple de donner une ouverture sur le Parc à la foire d'automne.

Sonceboz et la Scierie de Sombeval

L'association de la scierie de Sombeval a pour mission de sauvegarder l'ancienne scierie des bords de la Suze. Après les travaux de réhabilitation de première urgence, elle a sollicité l'appui du Parc pour l'aider à définir et à organiser la mise en valeur du site.

Forges du Pâquier et de Nods

Le Parc a été sollicité par les responsables de chacune de ces forges pour apporter son relais à la mise en valeur des activités qu'ils y développent.

Artisaveurs

Le Parc a été sollicité par un groupe de personnes du Plateau de Diesse pour mettre en place une manifestation « Artisaveurs » sur le thème des savoir faire locaux et des produits régionaux.

Promotion du Parc



Campagne Suisse Tourisme

L'année 2009 a été marquée par la campagne de Suisse tourisme « voyager au naturel » axée sur les parcs suisses ayant été reconnus par la Confédération.

Cette campagne a incité l'ensemble de la presse, généraliste ou spécialisée à porter un regard sur les nombreux projets de parcs qui émergent en Suisse. Elle a été subjuguée.

La présence dans les médias

- 3 conférences de presse
- 15 communiqués de presse
- 252 articles faisant mention du Parc dans la presse. On notera notamment un article sur Chasseral dans le magazine Via des CFF en juillet-août 2009

Plusieurs reportages à la télévision (dont la TV américaine NBC grâce à l'appui de Jura bernois Tourisme) et à la radio.

Le site internet

Le site est visité en moyenne par plus de 220 personnes par jour. Ce sont donc plus de 80'000 visiteurs en 2009 qui ont « surfé » sur le site du Parc.

Une augmentation de 20 % du nombre de visiteurs a été constatée entre 2007 et 2009.

Le site a été réorganisé avec des nouvelles entrées thématiques plus claires directement accessibles depuis la page d'accueil.



Le Relais, journal du Parc

Le Relais est distribué à tous les 17'000 ménages des communes du Parc. Le 10^{ème} exemplaire a été diffusé en août 2009.



Les vœux et la vie du Parc

Pour 2010, meilleurs vœux. Pour le Parc, il s'agira de finaliser plusieurs projets (accueil de classes, chemin des Anabaptistes, bâtiment multifonction des Savagnières) mais aussi de préparer le dossier qui nous servira de ligne directrice jusqu'en 2020.

Energie

En 2007 et 2008, le bureau d'études Planair a mesuré le potentiel des communes du Parc pour atteindre l'autonomie énergétique en 2035. C'est un objectif réaliste moyennant une politique volontariste et des investissements conséquents. Le même bureau Planair est mandaté par les cantons de Berne et de Neuchâtel pour élaborer un outil de monitoring en matière énergétique. Question : quel doit être le rôle du Parc sur ce point ? Un mandat sera confié en 2010 à cet effet à l'Association régionale Jura-Bienne. Ce mandat va également évaluer la faisabilité de projets concrets envisagés par le groupe de travail « énergie » du Parc.

Le Bulletin

Ce document plus technique est distribué principalement sous format électronique aux personnes qui le souhaitent et aux communes. Deux exemplaires, le numéro 3 et 4 sont parus en 2009.

Le réseau des Parcs suisses

Le réseau des Parcs suisses regroupent près de 25 parcs et projets de parcs. Il a pour objectif de faciliter les échanges d'expériences entre les parcs. Ainsi en 2009, 4 journées, dont deux jours à La Neuveville, ont permis de traiter de la promotion touristique, de l'information en vue des décisions des législatifs, des systèmes d'information géographiques, des indicateurs pour les projets...

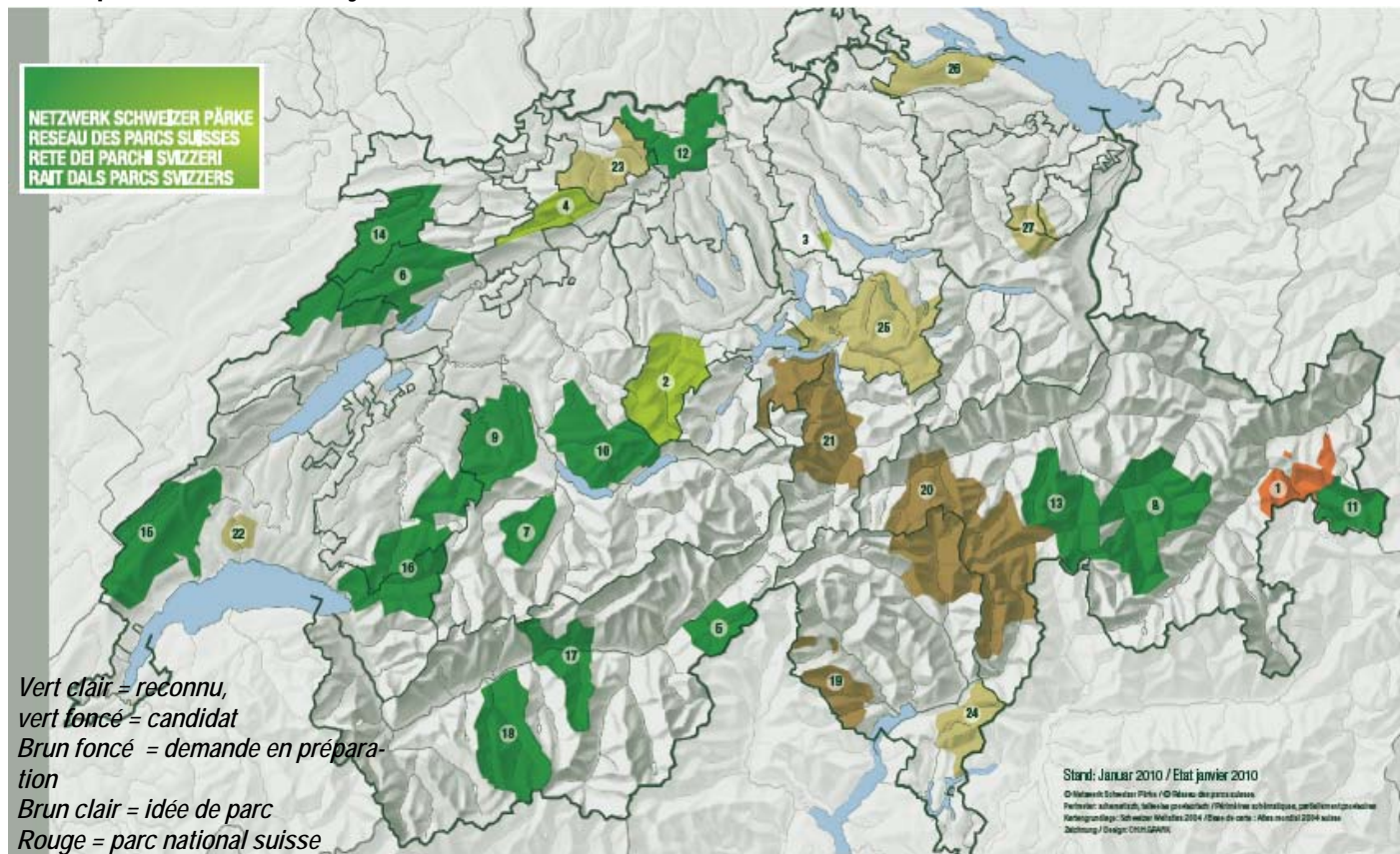
Le réseau assure également un important travail auprès des organisations nationales et fédérales et participent ainsi à positionner les parcs comme de nouveaux acteurs incontournables dans les régions.

Andreas Weissen a été nommé directeur du réseau en février 2009. Le Parc régional Chasseral est membre du comité de ce réseau et participe activement aux différents travaux.

A côté, la liste des parcs reconnus, candidats et en gestation et au verso la carte.

Adula (20)	www.parcadula.ch
Beverin (13)	
Binntal (5)	www.landschaftspark-binntal.ch
Bois de Jorat (22)	www.lausanne.ch/fodovi
Camoghé (24)	
Chasseral (6)	www.parcchasseral.ch
Diemtigtal (7)	www.diemtigtal.ch
Doubs (14)	www.parcdoubs.ch
Ela (8)	www.parc-ela.ch
Entlebuch (2)	www.biosphaere.ch
Gantrisch (9)	www.gantrisch.ch
Gruyère Pays-d'Enhaut (16)	www.pnr-gp.ch
Jura vaudois (15)	www.parc-jurassien.ch
Jurapark Aargau (12)	www.dreiklang.ch
Jurapark Baselland (23)	www.nateco.ch
Locarnese (19)	www.parconazionale.ch
Pfyn-Finges (17)	www.pfyn-finges.ch
Schwägalp-Sântis (27)	www.naturerlebnispark.ch
Schweizerischer Nationalpark Graubünden (1)	www.nationalpark.ch
Seerücken Untersee (26)	
Thal (4)	www.naturparkthal.ch
Thunersee-Hohgant (10)	www.naturpark-thunersee-
Urschweiz (21)	www.nw.ch
Val d'Hérens (18)	www.biosphere-valdherens.ch
Val Müstair (11)	www.biosfera.ch
Wildnispark Zürich (Sihlwald) (3)	www.wildnispark.ch

Les parcs suisses en janvier 2010



COMPTES 2009



Bilan

Etat au 31.12.09 Etat au 31.12.08

Actif	254'370	367'588
> Patrimoine financier	254'369	367'587
> > Disponibilités	144'416	85'741
> > Avoirs	97'433	273'961
> > Placements	572	644
> > Actifs transitoires	11'948	7'240
> Patrimoine administratif	1	1
> > Investissements propres	1	1
> > Autres dépenses activables		

Passif	254'370	367'588
> Engagements	100'735	217'241
> > Engagements courants	99'135	217'241
> > Dettes à court terme		
> > Dettes à moyen et long terme		
> > Provisions		
> > Passifs transitoires	1'600	
> Financements spéciaux		
> > Engagement envers les financements spéciaux		
> Fortune nette	153'634	150'347
> > Fortune nette	153'634	150'347

Ces comptes ont été approuvés par la fiduciaire A.Rettenmund—FIDUFISC SA

DEPENSES	Comptes 2009	Comptes 2008
Assemblée générale	3'304	3'453
Comité, Commissions	38'364	37'500
Administration générale	157'873	114'656
Bâtiment	14'710	13'674
Total fonctionnement	214'250	169'283
Préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du Paysage*	238'490	226'148
Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable	220'940	133'641
Sensibilisation, communication et éducation à l'environnement	206'632	162'925
Préparation de la charte	30'309	72'018
Total investissement	696'371	594'732
TOTAL DEPENSES	910'621	764'015

RESSOURCES	Comptes 2009	Comptes 2008
Communes	142'116	140'568
Cantons de Berne et de Neuchâtel	279'000	256'930
Confédération	241'000	213'000
Cantons et Confédération,(hors crédit Parcs)	74'031	117'820
Membres individuels ou collectifs du Parc	16'750	17'008
Soutiens, dons, sponsors	8'996	65'271
Associations régionales (prestations offertes)	10'335	14'917
Jura bernois Tourisme (prestations offertes)	2'646	5'000
Pro Natura (prestations offertes)	8'042	9'575
Autres prestations offertes	15'949	21'350
Fonds suisse du paysage*	65'707	26'606
Raiffeisen*	7'000	
Fonds de Loterie / Conseil du Jura bernois*	11'880	
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du territoire*	5'000	
Fédération bernoise des chasseurs*	5'000	
Autres*	20'457	1'092
Total des ressources	913'910	889'137
ressources - dépenses	3'288	125'122

* affectés à un projet spécifique

Points forts 2010



Le plan de gestion 2012-2021

Le Parc, reconnu comme candidat, doit à présent chercher à obtenir le label pour les dix prochaines années. Cela nécessite un plan de gestion pour cette période. Les communes et associations seront consultées à partir du milieu de l'année. Les cantons feront également leurs observations au courant de l'automne. L'assemblée générale sera amenée à se prononcer sur ce document le 8 décembre 2010.

Ce document intégrera le fruit de nouveaux partenariats et des nouvelles sollicitations. Il intégrera mieux l'ensemble du territoire, l'action des dernières années étant fortement centrée sur le massif de Chasseral sens strict.

Approfondir et concrétiser

De nombreux projets ont été amorcés en 2009, conformément à la convention de prestations convenues avec les cantons et la Confédération.

Certains projets ont bien pu progresser, comme la mise en place du Chemin des Anabaptistes ou le développement des offres pour les classes. D'autres, prometteurs, sont encore à l'état de préparation et doivent être approfondis notamment le développement d'actions fortes en faveur des pâturages boisés et du paysage et la mise en place d'une stratégie favorisant les initiatives dans le domaine de l'énergie.

Pour ce faire, comme prévu initialement, l'équipe du Parc va s'agrandir avec l'arrivée d'un troisième chargé de mission et l'attribution de mandats précis à des spécialistes.

BUDGET 2010



DEPENSES	Budget 2010
----------	-------------

Comptes 2009	Budget 2009
-----------------	-------------

Assemblée générale	3'500
Comité, Commissions	37'500
Administration générale	180'000
Bâtiment	20'000
Total fonctionnement	241'000

3'304	3'500
38'364	37'500
157'873	120'000
14'710	14'000
214'250	175'000

Préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du Paysage	250'000
Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable	200'000
Sensibilisation, communication et éducation à l'environnement	200'000
Préparation de la charte	160'000
Total investissement	810'000

238'490	169'000
220'940	272'000
206'632	220'000
30'309	164'000
696'371	825'000

TOTAL DEPENSES	1'051'000
-----------------------	------------------

910'621	1'000'000
----------------	------------------

RESSOURCES	Budget 2010
Canton de Berne, loi sur les Parcs	270'000
Canton de Neuchâtel, loi sur les Parcs	53'000
Confédération (lois sur les Parcs)	234'000
Confédération et cantons hors loi sur les Parcs	50'000
Ressources mobilisées par le Parc	440'000
TOTAL RESSOURCES	1'047'000

Comptes 2009	Budget 2009
236'500	236'500
42'500	42'500
241'000	241'000
74'031	50'000
319'879	430'000
913'910	1'000'000

Animations & Excursions guidées été 2010

Avril

Samedi 17	Journée du lait *
Dimanche 25	Journée mondiale de la Terre:marcher sur la terre sacrée *

Mai

Dimanche 2	Petit matin de l'oiseau chanteur *
Samedi 8	Journée du soleil *
Dimanche 23	Journées européennes des Parcs *
Lundi 24	
Mercredi 26	Bricolage et nature
Samedi 29	Vieux érables et génies des bois Balade botanique : poétique et usage de nos plantes sauvages Le Chasseral: un manuel de GEO à ciel ouvert

Juin

Samedi 5	Journée mondiale de l'environnement: plantes au fil du crayon *
	Visite des éoliennes
Dimanche 6	Des histoires, des légendes et des sorcières
Mercredi 9	Enfants : apprendre à lire une carte
Samedi 12	VTT - Parfaire sa technique dans le Parc
Dimanche 13	Balade botanique : poétique et usage de nos plantes sauvages Journée européenne du vent *
Samedi 19	Le Chasseral, paradis des dolines De 970 à 1530
Samedi 26	Nuit de la randonnée *
Dimanche 27	Balades pieds nus

Juillet

Vendredi 2	Comète, météorites et thé à la cannelle (soirée)
Samedi 3	Découverte botanique des crêtes du Chasseral
Dimanche 11	Balade dégustation
Samedi 17	VTT - Parfaire sa technique en découvrant le Parc Escapade dans le quartier des marmottes et chamois
Dimanche 25	Découvrir le Nordic Walking au Chasseral

Août

Vendredi 6	Comète, météorites et thé à la cannelle (soirée)
Dimanche 15	VTT - Parfaire sa technique en découvrant le Parc
Samedi 21	Balade pieds nus
Vendredi 27	Nuit européenne de la chauve souris *
Dimanche 29	Apprendre à s'orienter avec carte et boussole

Septembre

Mercredi 1	Nature et bricolage
Samedi 4	Famille y/c handicap Des histoires, des légendes et des sorcières
Dimanche 5	Qui a volé le sommet de Chasseral ?
Samedi 11	Escapade dans le quartier des marmottes et chamois
Samedi 18	VTT - Parfaire sa technique en découvrant le Parc

Les sorties mentionnées par un (*) sont gratuites. Renseignements auprès de Jura bernois Tourisme Saint-Imier au 032 942 39 42 ou sur www.parcchasseral.ch (sous « Actualités »). Des animations en allemand sont aussi prévues, se renseigner sur www.parcchasseral.ch.